



Adhérer à la Fédération des Alpes, c'est agir en faveur des espaces pastoraux, et bénéficier :

DE SERVICES ADAPTES AUX ACTIVITES PASTORALES ET MONTAGNARDES, COMME :

- L'organisation **d'hélicoptages groupés** au printemps, à des tarifs adaptés et mutualisés ;
- Une permanence téléphonique avec un **numéro d'urgence l'été** en cas de prédation sur les troupeau et de détresse des bergers isolés, d'animaux morts en alpage, 7 jours sur 7 ;
- **La gestion des animaux morts en zone pastorale**, en lien avec les services de la DDPP et partenaires, si nécessaire l'organisation de **leur évacuation**, avec des financements adaptés ;
- **Une veille et des accompagnements** dans les domaines sanitaire, juridique, technique pour ce qui touche aux alpages et aux troupeaux estivés ;
- **Une représentation** des éleveurs, des élus et des bergers dans différentes instances, la mise en valeur des savoirs faire et des activités pastorales ;
- **Des actions et interventions en réseaux** départementaux, régionaux, alpins et nationaux ;
- Une **bourse d'alpage**, pour trouver des animaux ou des places en alpage ;
- Un **groupe de bergers, d'éleveurs et d'acteurs de la montagne et de l'élevage** opérationnels, pour aider ou intervenir en cas de difficultés en situation pastorale (animaux mal placés, en danger, charniers...)

D'ACCOMPAGNEMENTS STRATEGIQUES, A L'ATTENTION DES ELEVEURS, DES COMMUNES ET DES COLLECTIVITES, COMME :

- Une **médiation** en cas de conflits entre acteurs pastoraux ou autres ;
- **L'accompagnement des porteurs de projets** en alpage, des plans d'installations de contention ovins et bovins et autres ouvrages ;
- L'orientation vers les bonnes lignes de **financement pour vos projets** d'équipements, de développement d'activités, d'accès aux Mesures Agro-Environnementales... ;
- Des **conseils techniques et des outils** pour la gestion de vos alpages (Groupement Pastoral, bail pastoral et tarif de location, emploi et contrats de travail, autorisations d'exploiter...), des MAE ;
- **Des temps forts tout au long de l'année** pour se rencontrer et échanger (AG, forum des entrepreneurs en alpage, journée des alpagistes, commissions techniques...)
- Des interventions en faveur **d'une meilleure valorisation économique des ressources des alpages** (viande, lait, tourisme, patrimoines, compensation de biodiversité...)
- **Des actions de mise en valeur des activités pastorales**, (Festival du film Pastoralismes et Grands espaces, journal pour enfant, créations artistiques ou autres) ;

DE SERVICES EN FAVEUR DE L'EMPLOI EN MONTAGNE, DONT :

- Une **offre de formation adaptée** ; renouvelée chaque année par la Fédération des Alpes et ses partenaires ; construite avec les bénéficiaires de la formation, à la demande ;
- Une **bourse d'emploi et de stage** en alpage, organisée à l'échelle des Alpes, en ligne ;

D'ESPACES DE CONCERTATION ET DE SOURCES D'INFORMATIONS REGULIERES :

- Au minimum **4 Conseils d'Administration** organisés à chaque fois dans des lieux différents pour rester proches des adhérents et des acteurs de terrain ;
- **Un site internet**, dynamique et tenu à jour (www.alpages38.org), dans le but de faire circuler de l'information technique et généraliste, pour faire connaître vos manifestations pastorales ;
- La publication de **fiches techniques, d'ouvrages**, en grande partie accessibles en ligne ;
- **L'écho des alpages**, en format 4 pages couleur, en moyenne 2 numéros par an et adressé par envoi postal aux adhérents ;
- Une base de données relative à la **concertation autour des projets d'améliorations pastorales**, visant à prévenir les conflits d'usage ;

D'UNE EQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE D'ELUS ET TECHNICIENS A VOTRE ECOUTE, EN CAPACITE D'INTERVENIR A VOS COTES, DE PROPOSER DE NOUVEAUX SERVICES, DE MOBILISER DES PARTENARIATS.

À retenir pour 2018 !!!

L'ASSEMBLEE GENERALE DU 6 AVRIL 2018 A SAINT PIERRE DE CHARTREUSE

Besoin d'un service qui n'existe pas, une idée à développer ? Contactez nous !

Cela nous aidera à toujours mieux vous répondre !

Les principaux adhérents de la Fédération des Alpes sont

les communes de montagne, les Groupements pastoraux, les éleveurs, les propriétaires fonciers